

La LETTRE

Ligue
des **droits de**
l'Homme



Fédération
de Moselle



De la L.D.H.

Note d'information de la Fédération MOSELLANE

Janvier – février – mars 2017

Numéro :73

DROIT DES ÉTRANGERS
Formation assurée par le GISTI

3

2

*La nouvelle permanence de
Thionville, 5, impasse des
Anciens Hauts fourneaux*

2

« LA SOCIALE »
La Sécurité Sociale en danger

2

ÉDITORIAL
LA PROBITÉ EN POLITIQUE

3

VOTER EN PRISON
*Nous sommes tous égaux devant
la loi ?*



« JE SUIS UN HOMME »
*Une pièce de
Hance Wilfried OTATA*

5

Quelques-uns des acteurs de la troupe « HORIZON THÉÂTRE »

**POUR EN FINIR AVEC LE
DÉLIT DE SOLIDARITÉ**

6

6

BULLETIN ADHÉSION

**L'ART DE GOUVERNER LA
CITÉ**

7

« L'abstention progresse »

7

LE PRINTEMPS DU MAITRON
*« Où figurent de nombreuses
biographies de membres de la L.D.H.*

Fédération Mosellane de la Ligue des Droits de l'Homme
1, rue du Pré Chaudron 57070 METZ

Éditorial

Geneviève Grethen

LA PROBITÉ EN POLITIQUE

La probité en politique, c'est respecter l'argent public, œuvrer pour le bien public. C'est donc une des qualités minimales à exiger des hommes politiques.

En France le pourcentage d'élus condamnés pour des délits financiers en relation avec leur engagement politique est faible. La grande majorité de nos élus est intègre, respectueuse des lois et le petit nombre de ces condamnations est très loin de justifier le sentiment de « tous pourris » ressenti dans la population. Si l'amalgame est injuste, d'autant plus que depuis 1988 des progrès importants ont été faits pour moraliser l'exercice du pouvoir, la classe politique commettrait cependant une erreur en le balayant d'un revers de la main ou d'un haussement d'épaules courroucé, en lançant des anathèmes, parlant de complot et d'assassinat politique et allant jusqu'à demander une « trêve judiciaire ». (Et en plus la honte ne semble même pas les effleurer).

Que les hommes politiques comprennent bien que la méfiance est inéluctable en l'absence de transparence et au regard des promesses non tenues. Les citoyens ont un désir accru de participation à la vie publique et le temps où la politique était une rente de situation est révolu.

Pendant que les informations sur nos journaux tourment en

rond, qu'apprend-on pour la seule journée du 8 mars en consultant les quotidiens francophones et en particulier « Le Quotidien » journal luxembourgeois qui, si mes informations sont exactes, est une copropriété du « Républicain Lorrain » mais diffuse à priori plus d'informations, en vrac : une chaire Paypal a été ouverte à l'Université de Luxembourg dont les enseignants seraient choisis par Paypal conjointement avec l'Université.

L'absence de conséquences tangibles, pour la place financière luxembourgeoise, consécutives aux Panama Papers, par exemple, fait que la commission d'enquête du Parlement européen créée à la suite du scandale, se heurte à de nombreux refus d'auditions au plus haut niveau.

De la même façon on note un manque de coopération du Luxembourg et de Jean-Claude Juncker à la suite de l'affaire LuxLeak pour laquelle le 15 mars le tribunal va rendre son verdict.

Encore une fois les coupables sont les citoyens qui relèvent la tête, lanceurs d'alerte, délinquants solidaires, les modestes considérés comme des assistés éventuellement fraudeurs et non tous ceux qui, profitant de leur pouvoir, ont triché et participé à l'évasion fiscale massive vers les paradis fiscaux.

LA PERMANENCE ASSURÉE PAR LES AMIS DE THIONVILLE A CHANGÉ D'ADRESSE : 5, IMPASSE DES ANCIENS HAUTS FOURNEAUX 57100 THIONVILLE
ELLE A LIEU TOUS LES SAMEDIS DE 10 À 12 H DEPUIS LE 4 MARS
CETTE MIGRATION IMPOSÉE NOUS DÉSORGANISE.
NOUS N'AVONS PLUS DE LIAISONS INTERNET NI TÉLÉPHONIQUE
NOUS NOUS EFFORÇONS D'ÊTRE LE PLUS EFFICACE POSSIBLE AU SERVICE DES PERSONNES DANS LE BESOIN

Documentaire retraçant l'histoire de la Sécurité Sociale, des luttes ouvrières lors de sa création, dans une période où la France devait faire face à des difficultés incomparables à la situation actuelle.

Des millions d'enfants, de femmes et d'hommes ont bénéficié de l'accès inconditionnel aux soins, à la retraite, etc...

Les dangers qui la menacent aujourd'hui, dans une indifférence générale, sont particulièrement alarmants.

L'individualisme, consubstantiel du libéralisme, dissimule l'évidence ; l'accessibilité aux besoins essentiels ne sera plus assurée pour tous, en violation de notre constitution.

Nous avons encore la possibilité de réagir, les prochaines élections nous l'offrent :

ENGAGEONS-NOUS ; VOTONS !

Nous sommes responsables de notre avenir et de ce que nous léguerons aux générations futures.

ELLES NOUS JUGERONT !



LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane
Numéro 73
Mars 2017
Tiré à 200 Ex

**Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen**

138, rue Marcadet 75018 PARIS

Présidente
Françoise Dumont
Directeur de la publication
Charles Roederer
Photocopie/Publication
1, rue du Pré Chaudron
BP 45147
57074 Metz Cedex 03
ISSN : 2103-3218



DROIT DES ÉTRANGERS JOURNÉE DE FORMATION

Toutes les sections de Lorraine se sont engagées dans l'accompagnement de demandeur-euse-s d'asile en lien avec les associations de solidarité locales (RESF, CASAM...) elles concernent des demandeur-euse-s d'asile débouté-e-s (couple, personne seule, ou famille), dans une démarche de recours, dans des démarches d'étranger-e malade, d'autorisation pour travailler... Plusieurs centaines de situations ont été accompagnées en 2016.

En Moselle (section de Metz – Thionville), la LDH tient deux permanences hebdomadaires auxquelles sont reçues des personnes souvent adressées par les services sociaux.

Le 6 février 2017 de 9h à 16h au Foyer des jeunes travailleurs espace Pilâtre de Rozier 2 rue Ducrocq Metz, la section messine a organisé une journée de formation, assurée par la présidente du GISTI, Vanina ROCHICCIOLI, avocate au barreau de Paris, et

Clémentine EBER avocate, sur les modifications dans le droit des migrants suite à la loi de mars 2016, 135 personnes ont suivi cette journée ; beaucoup de monde venu du réseau de solidarité des associations messines, mais aussi des personnels hospitaliers venus d'Épinal, de Strasbourg. Un temps de formation pour répondre à un vrai besoin et à beaucoup de questions. Voir le programme ci-dessous :

1 - Le séjour

- Les étrangers malades
- Les parents d'un enfant malade
- Les violences conjugales
- La carte pluriannuelle
- La carte de résident

2 - Le travail

- Les travailleurs salariés
- Les changements de statut
- Étudiants/salariés

3 - Le contrôle des préfectures

- L'accès aux fichiers

4 - L'éloignement des étrangers

- La fin de la libre circulation ?
- L'interdiction de retour pour les citoyens de l'UE
- Les obligations de quitter le territoire et interdictions de retour.



Les intervenants de face sur la photo



Les documents édités par la Gisti sont vraiment d'un usage précieux

NOUS SOMMES TOUS ÉGAUX DEVANT LA LOI



(mais pour certains c'est plus dur de faire valoir leurs droits)

La peine de suppression des droits civiques est, depuis 1994, une peine complémentaire et donc, sauf condamnation expresse, tout citoyen bénéficie de ses droits civiques et particulièrement du droit de vote. C'est le cas pour une majorité de détenus.

Parmi les 40 personnes qui désirent voter à la prison de Metz 7 auront besoin d'un mandataire pour voter aux deux tours de l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai prochains.

<http://site.ldh-france.org/metz/category/liberte-democratie-citoyennete/voter-en-prison-et/>

COMITÉ RÉGIONAL

Au cours de l'Assemblée Générale du Comité Régional de Lorraine, la secrétaire de la section de Metz à été élue au poste de Déléguée Régionale et Bernard Leclerc à celui de Trésorier.

Nous aurons, dès lors, deux représentants de la section de Metz siégeant au Comité Central puisque, en cas d'empêchement de la déléguée titulaire, c'est Charles Roederer qui assurera son remplacement. Comme c'était déjà le cas avec le précédent Délégué Régional Laurent Cyferman

Verdict le 15 mars à 15h.

La LDH a lancé un appel à la mobilisation citoyenne en vue de ce procès (voir l'appel de la LDH) et Françoise DUMONT, la présidente de la LDH est allée soutenir les lanceurs d'alerte à Luxembourg.



Evasion Fiscale



Procès de Florent COMPAIN,
faucheur de chaise,
président des amis de la terre.

Ce sera à BAR le DUC le 11 avril

Il est poursuivi par BNP Paribas pour vol de chaises en réunion.

Nous sommes tous des faucheurs de chaises !

Ce n'est pas les faucheurs qu'il faut juger, mais l'évasion fiscale en bande organisée !

POUR EN FINIR AVEC LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ

ACTION COLLECTIVE

Procès d'habitants de la vallée de la Roya « coupables » d'être venus en aide à des réfugié-e-s, avec la menace de lourdes sanctions. Mesures d'intimidation, poursuites - et parfois condamnations - de personnes ayant agi en soutien de migrant-e-s ou de Roms, à Calais, à Paris, à Norrent-Fontes, à Boulogne, à Loos, à Perpignan, à Saint-Étienne, à Meaux... On assiste depuis plusieurs mois à la recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit.

Il est clair que les autorités entendent faire plier les citoyennes et les citoyens qui n'adhèrent pas aux politiques de non accueil et de mise à l'écart des migrants, et qu'elles n'hésitent pas pour cela à les assimiler à ceux qui profitent de la vulnérabilité des exilé-e-s et les exploitent, passeurs et trafiquants en tout genre.

100 organisations associatives ou syndicales, nationales ou locales, publient un manifeste par lequel elles entendent dénoncer ces procédés.



A l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme de Metz des associations de solidarité messines se sont réunies, pour envisager une réponse locale à l'appel national de 100 organisations associatives et syndicales.

Nous avons proposé aux adhérents et amis des organisations associatives, politiques et syndicales de signer la « déclaration personnelle » rappelée ci-dessous.

Le 9 février, nous avons remis 133 déclarations de solidarité à Monsieur le Procureur de la République.

Pour le plaisir, un grand merci aux lecteurs de Nice Matin qui ont désigné comme citoyen azuréen de l'année Cédric HERROU qui a été jugé en appel le 10 février. Une reconnaissance de son action, et une manière d'afficher que les valeurs d'accueil ne sont peut être pas si minoritaires que ce que l'on nous laisse entendre.

Le procureur a requis contre lui 8 mois de prison avec sursis, interdiction de se déplacer en dehors de ses déplacements professionnels.

Cela pour avoir facilité l'entrée de deux cents étrangers en situation irrégulière, qu'il a hébergés chez lui et dans un camp. La vallée de la Roya est une zone montagneuse située entre l'Italie et la France, où de nombreux migrants incapables de passer la frontière, restent bloqués. Un collectif d'habitants s'est créé dans la région pour leur venir en aide.

Il a finalement été condamné à 3000€ d'amende avec sursis.

Ces épisodes juridiques pourraient encourager le législateur à lever le flou sur les limites du « délit de solidarité ».

Où se situe la frontière entre aide illégale et devoir de solidarité?

Cédric HERROU
Accueil des migrants



Déclaration personnelle

Bien sûr, la solidarité n'a jamais été inscrite dans aucun code comme un délit.

Cependant, des militants associatifs qui ne font que venir en aide à des personnes en situation de très grande précarité, victimes de décisions dangereuses, violentes, voire inhumaines, se retrouvent aujourd'hui face à la justice. Ces intimidations doivent cesser.

Nous sommes nombreux à penser que la solidarité est une valeur fondamentale et qu'elle doit primer dans notre société.

Dans ce contexte, je souhaite manifester mon soutien à tous les citoyens « aidants », en déclarant avoir sciemment participé à au moins une des actions suivantes :

J'ai apporté une aide matérielle à des personnes sans leur demander leur identité.

J'ai déclaré avoir hébergé à mon domicile des personnes en situation irrégulière.

J'ai contribué à empêcher des expulsions.

J'ai transporté des personnes sans leur demander leur identité.

Ces courriers personnalisés, datés et signés ont été remis au Procureur de la République le 9 février.

Plus d'infos :

<http://site.ldh-france.org/metz/2017/02/12/delit-de-solidarite/>

« JE SUIS UN HOMME »

CHÂTEAU-SALINS

Pour et avec les internes du Lycée Agricole de Château Salins

L'an dernier les élèves ont joué l'histoire de leurs grands-parents en 1940, migrant, évacuant leur Lorraine pour se réfugier dans le sud de la France.

C'était le premier volet du projet décidé par l'équipe pédagogique du lycée : « Mieux comprendre notre monde de migrations ».

Nous y étions, quelques uns des comédiens d' « Horizon Théâtre » et nous avons beaucoup apprécié puis proposé de participer à ce beau projet.

Cette année le 7 février 2017, nous avons joué « Je suis un Homme » de Hance Wilfried Otata et clôturé le projet et son second volet « Dans le monde d'aujourd'hui : trajectoires migratoires ».

Ils étaient environ 120 internes de 14 à 18 ans et leurs professeurs, ce soir là, très attentifs dès le début et tout au long de la représentation.

Très applaudis, les comédiens, ainsi que l'auteur présent, ont répondu aux nombreuses questions de ce jeune public qui de toute évidence avait été très ému et voulait comprendre.

Extraits d'une évaluation faite ensuite, à froid, par une professeur :

« J'ai bien aimé votre spectacle, vous nous avez appris ce qui se passe dans le monde et que tout n'est pas rose ».

« J'ai trouvé ce spectacle très bien et je félicite les acteurs ; ça fait du bien de réfléchir sur les Droits de l'Homme et sur le fait, qu'il y a encore des personnes qui n'ont pas les mêmes droits que nous ».

« Spectacle très émouvant... Une fois commencé, j'ai été lancé dedans. Merci ».

« Votre spectacle est une leçon de vie. On remarque que dans le monde, il y a pire que nous ».

Pour ce qui concerne la troupe LDH, nous sommes repartis très contents de ce contact avec les élèves et aussi d'avoir pu apporter notre « pierre » à leur connaissance des Droits de l'Homme .



Depuis nous avons joué :

Je suis un chef...
Non ;
Je suis le chef !

Ve. 3 mars → VERNY • 20h
Salle Faber

Ve 10 mars → S'Avold • 20h
Festival "Wifriahous"
MJC 1 Rue de la chapelle -

.Di 12 mars → Creutzwald • 18h 30
Festival "Wifriahous"

Je 16 mars → Metz
centre Pioche • 19h
"Semaine de migrations"

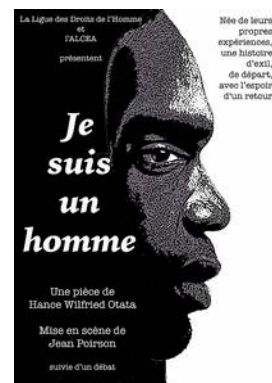
Et nous jouerons :

Dates pouvant être modifiées précisions à venir

Je 6 AVRIL → Metz
élèves 17h30
Parents 19h
Ve 7 AVRIL → Lycée Jean XXIII
élèves 17h30
+Enfants 19h
"Journées de la Solidarité"

Répétitions

La compagnie
« L'Autre
Scène », merci à
eux, nous permet
de les faire à la
maison des
associations
" Le Quai "
1, Rue Castelnau
au Sablon



VOS COORDONNÉES

Missions Médias :

« Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors réservées à l'usage exclusif de notre organisation. »

SECTION :

1) Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

2) Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail (écrite librement) :

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts (consultables sur le site Internet de la LDH) et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées ci-contre.

À le Signature :

Inscription aux listes de diffusion électroniques

Infocom Forum des ligueurs Lettre d'information « Droits de l'Homme »

Pour tout renseignement, contactez le service communication : communication@ldh-france.org

Mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat : (Ne rien inscrire)

Date du 1^{er} prélèvement : 10 / / MONTANT : €

N° ICS : FR44222422720 Association bénéficiaire : Ligue des droits de l'Homme,

Nom et adresse de l'auteur : 138 rue Mercadet, 75018 Paris

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Compte à débiter

IBAN

BIC

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif

Joindre un relevé d'identité bancaire.

.....

.....

.....

Envoyez ce bulletin à :
LDH METZ - 1, rue du Pré Chaudron
BP 45147 - 57074 METZ Cédex 03

ADHÉSION ANNÉE 20.....

Cotisation : les tarifs

Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent. Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

Tranche	Revenu mensuel	OPTION 1 Règlement annuel par chèque	OPTION 2 Règlement mensuel par prélèvement
1	jusqu'à 500 €	5 €	pas de prélèvement possible
2	jusqu'à 1 000 €	20 €	1,70 € / mois
3	jusqu'à 1 500 €	60 €	5,05 € / mois
4	jusqu'à 1 750 €	75 €	6,35 € / mois
5	jusqu'à 2 250 €	85 €	7,15 € / mois
6	jusqu'à 2 800 €	95 €	7,95 € / mois
7	jusqu'à 3 000 €	110 €	9,25 € / mois
8	jusqu'à 3 500 €	135 €	11,35 € / mois
9	au-delà de 3 500 €	195 €	16,35 € / mois

Cotisation

..... €

Hommes & libertés

Abonnement

+ 15 € €

LDH Info

Abonnement — version papier
(version électronique gratuite)

+ 10 € €

Complément volontaire

+ €

TOTAL

= €

La réduction d'impôt est de 66 % de la cotisation, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel avec possibilité de report sur 5 ans en cas de dépassement de cette limite.

L'ART DE GOUVERNER LA CITÉ

(Françoise MAIX)

Notre société aurait-elle oublié la définition de ce que doit être « La Politique » ? Cet outil au service des citoyens dans le désir d'un mieux vivre ensemble ?

Aujourd'hui, beaucoup de nos concitoyens se disent septiques, découragés, désabusés, par ceux qui incarnent cet engagement au service du « bien commun » ; Pourquoi :

- ✓ Perte de confiance ?
- ✓ Désintérêt vis-à-vis de la vie politique ?
- ✓ Déception devant les attitudes de certains élus ?
- ✓ Insatisfaction ?
- ✓ Indifférence. ?

Certains mots ne peuvent plus se dire sans attirer la méfiance, le doute.

Quel est, au présent, notre regard sur la situation politique dans notre pays ?

Sur le fonctionnement de notre démocratie ?

Celui de nos institutions ?

Dans une société où il y a de plus en plus de pauvres, de sans abri, de sans travail, de sans avenir ?

La Politique ? Étymologie : du grec politikos, de la cité.

La Politique, au sens le plus noble du mot, c'est servir ; gouverner la cité pour le bien de tous, pour la Liberté, la Justice, le Droit. En aucun cas, elle ne saurait être réduite à des manœuvres électoralistes dont le seul but serait la conquête du pouvoir.

Aujourd'hui, le mot politique est devenu suspect pour beaucoup de nos concitoyens, au moment où j'écris ces lignes, bien des Français sont dans l'incertitude et le doute devant l'élection présidentielle qui arrive.

Certains ont fait le choix de ne plus aller voter.

Depuis quelques années l'abstention progresse, dépassant parfois la barre des 50% dans certaines élections !

Nos responsables politiques doivent s'interroger sur cette défection, cette méfiance qui, avant d'être une cause, est d'abord un résultat.

Voter est un acte qui nous relie les uns aux autres. Le droit de vote ; c'est l'histoire d'une conquête progressive, c'est un droit fondamental pour une démocratie pour chaque citoyen, c'est un acte de responsabilité.

Comme chaque année, le 8 mars dernier, nous avons célébré

la journée de luttes des femmes à travers le monde. Nous arrive-t-il de penser que le droit de vote n'a été donné aux femmes, en France, qu'en 1944 ? Au regard de l'Histoire, c'était hier !

Aujourd'hui encore, dans bien des pays, le droit de vote est bafoué, voire inexistant et pour beaucoup d'hommes et de femmes, il reste un combat à mener, parfois au prix de leur vie.

Le 25 mars prochain l'Union Européenne célébrera le 60ème anniversaire de son texte fondateur : le traité de Rome.

La construction Européenne est sans précédent dans l'histoire. Bien sûr elle est encore dans la tourmente, menacée par

toutes sortes de crises, par la montée des idéologies d'extrême droite, par les divisions et le refus d'ouvrir ses portes aux migrants qui fuient la guerre, la misère, par les conflits de toutes sortes. Mais quand on demande aux Français de quel peuple ils se sentent le plus proche, les deux-tiers répondent ; des Allemands.

Là où les haines avaient conduit au plus abominable, la réconciliation a permis de changer l'Histoire !

Mais pour cela, il a fallu que des citoyens se lèvent, s'engagent pour dépasser les divergences. Leurs noms demeurent dans les livres d'Histoire.

Des Jean Monnet, des Konrad Adenauer, des Robert Schuman, des Paul-Henri Spaak, des Alcide De Gasperi combien d'autres ! Il a fallu aussi que les peuples prennent en mains leur avenir, et osent affronter les urnes, en dépit de toutes les difficultés, de toutes les déceptions, peuples porteurs de tous leurs espoirs.

Il nous faut aujourd'hui, plus que jamais, voir que le choix qui est devant nous concerne, certes notre pays, notre avenir à tous, mais aussi l'avenir de l'Union Européenne, l'avenir du monde. Ce qui se passe ici, à travers les décisions prises, a des répercussions ailleurs et inversement.

Voter est un acte citoyen, responsable, libre. Faudrait-il qu'un jour ce droit nous soit retiré pour que nous en mesurions tout l'enjeu ?

Je laisse à notre réflexion cette parole prononcée vers 1856, par Abraham Lincoln :

- Un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil.



Voter n'est pas juridiquement obligatoire, c'est juste un droit, un engagement citoyen pour défendre votre liberté ; mais c'est vous qui voyez*...

***Montage photographique en toile de fond le N° 173 d'Hommes & Libertés que vous pouvez commander ici : <http://boutique.ldh-france.org/homme-et-libertes-numero-173.html>**

Le 89^{ème} Congrès de la LDH se tiendra à Grenoble les 3,4 & 5 juin prochain. La Section de Metz a été désignée pour être membre suppléant du bureau du Congrès. Soyez attentifs aux suppléments de LDH Info qui vous parviendront pour vous informer du déroulement de ce moment démocratiquement important au sein de notre association.

La Section de Metz vous informera également, en temps utile, des particularités locales et régionales, mais surtout des moyens de vote mis à votre disposition pour l'élection des représentants au Comité Central. Nous souhaitons une large participation des adhérents mosellans à cet événement bisannuel fondamental.

Présentation*

Ni le titre, ni la date, ni le lieu n'ont été choisis au hasard pour célébrer une entreprise éditoriale et historique hors du commun. Cette œuvre aussi monumentale que collective a été commencée, il y a plus de cinquante ans, en 1955 par Jean Maitron (1910-1987), pionnier de l'histoire ouvrière sociale en France, et poursuivie par Claude Pennetier, puis Claude Pennetier et Paul Boulland, pour la jeune génération d'historiens. Le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social édité par les Éditions de l'Atelier (anciennement Éditions ouvrières) marquera l'aboutissement de son chantier 1789-1968.

170 000 biographies de militantes et de militants, autant de vies d'engagements qui ont fait l'histoire de 1789 à 1968, ont été publiées et sorties de l'ombre dans 79 volumes et productions, françaises et internationales et une base en ligne de 170 000 entrées. Chaque tome contenant les biographies de militants connus et inconnus qui ont marqué cette période 1789-1968.

Le printemps annonce la renaissance du grand œuvre du Maitron, son nouvel élan. Un an avant le 50e anniversaire de mai 1968, le 22 mars, qui marqua le début du mouvement de Mai-Juin, le Maitron invite chacun, le temps d'une après-midi et d'une soirée en compagnie de seize invités, historiennes et historiens de renom, à relier les vies, les gestes et les engagements passés à ceux du présent.

Cet événement anticipe sur les débats historiques et sociologiques qui vont prendre forme et force. En occupant le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, mis à disposition par le Recteur de Paris, l'ambition pédagogique et citoyenne du Maitron, à tous les niveaux de l'éducation, est ainsi soulignée. Le moment est venu de revisiter ce passé-présent. <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article189150>

Le printemps du Maitron

Grand Amphithéâtre de la Sorbonne
47 rue des Écoles
75005 Paris

Mercredi
22 mars 2017

14h-18h
Paul Boulland
André Burguière
Marion Fontaine
Boris Gobille
Pascale Goetschel
Charles Heimberg
Emmanuel Laurentin
Claude Pennetier
Michelle Perrot
Bernard Pudal
Xavier Vigna

19h-22h
Patrick Boucheron
Ivan Jablonka
Edwy Plenel

Composition des BUREAUX**Fédération mosellane**

Président
Charles ROEDERER
Vice présidente
Sophie BOURGOGNE

Les sections**FORBACH-MOSELLE EST**

Présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Jean IMBAUT
Trésorière
Hélène IMBAUT

METZ

Présidente
Geneviève GRETHEN
Secrétaire
Hélène LECLERC
Trésorier
Charles ROEDERER

Nous recueillons toujours les numéros de LDH Info et Hommes et libertés dont vous n'avez plus l'utilité, ils nous permettent de faire découvrir la LDH à de futurs ligueurs.
Merci par avance pour votre collaboration

Programme*

- ▶ 13h 30. Accueil par **Gilles Pécout**, recteur de la région académique Ile-de-France et de l'Académie de Paris et **Georges Haddad**, président de l'Université Paris 1.
- ▶ 14h : **Claude Pennetier**, L'histoire intellectuelle de Jean Maitron et du Maitron
- ▶ 14h 30 : **Pascale Goetschel**, Hommes et femmes de théâtre dans le Maitron
- ▶ 15h : **Charles Heimberg**, La figure de James Guillaume et la question de l'émancipation par les savoirs
- ▶ 15h 30 : **Bernard Pudal**, Les paradoxes du projet communiste : l'émancipation dans le Souffle d'Octobre 1917
- ▶ 16h : **Michelle Perrot**, Un itinéraire d'historienne entre ouvriers, ouvrières, grèves... dans le sillage des entreprises éditoriales de Jean Maitron
- ▶ 16h 30 : **André Burguière**, Défense et illustration de la biographie : le Maitron
- ▶ 17h : **Marion Fontaine**, D'un siècle à l'autre : comment penser les mutations des vies militantes et ouvrières
- ▶ 17h 30 : **Boris Gobille**, **Xavier Vigna** et **Paul Boulland** : Les acteurs de 1968, animé par **Emmanuel Laurentin** (France Culture, la Fabrique de l'Histoire)
- 18 h 30 : Pause
- ▶ 19h30 - 22h : Dialogue avec **Patrick Boucheron**, **Ivan Jablonka** et **Edwy Plenel**, animé par **Julie Clarini** (Le Monde des Livres)

*Source textes et photo : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article189150>

Ligue
des droits de
l'Homme



Plus d'infos :
<http://site.ldh-france.org/metz/>

L.D.H. METZ
1, rue du Pré-Chaudron
57070 METZ
Tél: 06 41 94 12 69 ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>

ANTENNE de THIONVILLE
5, impasse des Anciens Hauts Fourneaux –
Zone de Gassion – 57100 THIONVILLE
ldh.thionville@gmail.com
<http://www.ldh-france.org/section/thionville/>